

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Propriétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE RÉDACTION

Ryd M Gagnon
Séminaire

Prix de l'abonnement: UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE.—Excursion à la Gaspésie (Suite.)—ACTES OFFICIELS: Nominations de commissaires et de syndics d'écoles.—PÉDAGOGIE: La grammaire et la langue maternelle.—L'Exposition coloniale à Londres.—Arithmétique raisonnée (Suite).—La cigale et la fourmi.—Annonces.

EXCURSION A LA GASPÉSIE

(Suite)

Samedi, 22 août 1885.

A trois heures du matin le bateau se met en route pendant que les touristes sont plongés dans un profond sommeil. Au réveil, oh surprise ! oh amer désappointement ! La pluie tombe par torrents, le vent souffle et l'*Admiral*, malgré sa solidité, est ballotté comme un copeau sur les vagues. Plusieurs dames et quelques hommes sentent déjà les atteintes du mal de mer. Ceux d'entre nous, à qui le ballottage ne cause aucun malaise, vont trouver le capitaine et lui demandent ce qu'il pense de la situation ? " Si le gros temps continue, dit-il, bien que mon vaisseau puisse affronter les plus violentes tempêtes, par délicatesse pour les dames, je mettrai à l'ancre et j'attendrai le beau temps. " Quoique plusieurs désirassent jouir du spec-

tacle d'une tempête en mer, on fut unanime à convenir que M. Dugal avait raison.

Pour nous dédommager de ce contretemps, nous avons l'honorable M. Flynn, ministre de l'agriculture, et M. Ménalque Tremblay, magistrat stipendiaire de la Gaspésie, qui nous avaient joints à Dalhousie pour le reste du voyage. Nous ne pouvions nous trouver en meilleure compagnie ; l'honorable ministre, natif de Percé, connaît le pays sur le bout de son doigt, et M. Tremblay, qui habite ces parages depuis plusieurs années, était aussi en mesure de nous donner une foule de renseignements fort utiles. Aussi avons-nous profité de cette bonne fortune, pour retirer de ce voyage tout le fruit possible.

A huit heures du matin, nous entrons dans la baie de Cascapédiac, en face de New-Richmond. Là le bateau s'arrête et nous mouillons l'ancre. Quoique passablement secoués, nous pûmes sans trop d'inconvénient prendre le déjeuner.

N'oublions pas de dire une fois pour toutes, que la table de l'*Admiral* vaut celle des meilleurs hôtels.

Comme la pluie continue de tomber à flots, et le vent de souffler avec rage ; employons notre temps à faire connaître le bateau où nous sommes installés pour au moins trois longues journées.

Nous en emprunterons la description à l'infatigable M. Broissoit, l'homme aux ren-

seignements utiles, aux détails intéressants et comme nous l'appelions, l'homme aux notes. A Lévis il prenait des notes, dans les chars il prenait des notes, dans l'*Admiral* il prenait des notes, enfin, partout il prenait des notes. Aussi son rapport est-il l'un des plus substantiels de tous ceux qui ont été publiés.

“ L'*Admiral*, construit en 1876 par le gouvernement des Etats-Unis fut d'abord destiné au service des phares; il mesure 180 pieds de longueur sur 30 de largeur. En 1880, ce vaisseau fut reconstruit et mis à la disposition du général Grant à bord duquel il fit les longs voyages dont on se rappelle encore. Au retour du général, ce vaisseau est vendu à une compagnie privée de New-York, et en 1881 MM. Chabot, McGreevey & Cie en firent l'acquisition et le mettaient sur la ligne de la Baie des Chaleurs. Il fait deux voyages par semaine, de jour, de Dalhousie à Gaspé, distance de 180 milles et touche à quinze ports différents durant le trajet. Il peut recevoir à son bord 500 passagers d'entrepont et 60 de cabine. L'*Admiral* parcourt facilement ses douze milles à l'heure et a été construit avec une solidité telle qu'il peut résister aux plus fortes tempêtes. Le prix du passage de Dalhousie à Gaspé est de \$6.00.”

Tout dans ce vaisseau ne respire que l'ordre et la propreté. Le capitaine, M. Joseph Dugal, canadien-français, et le boursier, M. T. Bogue, ont fait preuve de la plus exquise politesse envers les touristes.”

Après dîner, le temps s'est un peu éclairci; la pluie a cessé, le vent s'est calmé; mais la mer est encore fort agitée.

On lève l'ancre et nous voilà en route.

Tous ceux que le mal de mer n'avait pas encore atteints, parmi lesquels se trouvaient plusieurs dames, forment un groupe à l'avant et semblent jouer des pirouettes du vaisseau. Il est bien vrai que de temps à autre, quelqu'un blêmit, abandonne la partie pour aller cacher à l'arrière ou dans sa cabine la preuve de son indisposition.

On épuise le répertoire des chansons cana-

diennes, et surtout l'*alouette* est plumée au vif.

A chaque paroisse, le sifflet se fait entendre, une chaloupe en panne nous attend, nous accoste, prend la malle, le fret et s'éloigne, sans presque retarder notre marche; car dans tout le parcours, il n'y a que trois quais: à Carleton, à New-Carlisle, à Gaspé.

La nuit est arrivée, la côte est disparue, sauf quelques lumières lointaines que l'on aperçoit çà et là. Le sifflet se fait entendre de nouveau, nous sommes à Port Daniel, dernière paroisse du comté de Bonaventure. Comme aux autres stations, une chaloupe nous accoste et prend les effets qui lui sont réservés. Comme il n'y a plus rien à voir, je gagne ma cabine après m'être assuré qu'à cinq heures le lendemain, nous serions à Percé.

Dimanche, 23 août.

Un coup de canon me réveille en sursaut. Deux minutes après, j'étais sur le pont. La première personne que je rencontre est Mme Lavery, drappée dans son manteau et grelottant, car le pont était tout humide et l'air fort piquant.

La machine est arrêtée pour fournir aux voyageurs l'avantage d'admirer un spectacle unique dans le monde entier. Châteaubriand a décrit le coucher du soleil sur l'Océan, la chute de Niagara, un serpent entrant dans sa tente, et beaucoup d'autres tableaux pittoresques, mais il n'a jamais vu le soleil se lever et refléter ses rayons sur le rocher de Percé.

Quel beau tableau ce grand écrivain aurait pu faire d'une si grande curiosité naturelle!

La paroisse de Percé est située à l'extrémité sud-est de la Gaspésie.

Cette paroisse a devant elle l'Isle de Bonaventure, habitée par environ quarante familles, nous a-t-on dit, et le rocher de Percé. Détaché de la côte, il forme une île dans le golfe, mais une île d'un caractère bien différent de toutes les autres. Elle a trois ou quatre arpents de long sur une centaine de

pieds de large et deux cent cinquante de haut. Tous les côtés du quadrilatère qu'elle forme sont coupés à pic, et dans la partie sud, les vagues et les glaces ont percé une ouverture où les barques passent à marée haute. A l'extrémité sud se trouve un rocher tout à fait détaché de la masse et qui s'élève au milieu des flots. Au bruit du canon, des myriades de cormorans et de goëlands s'élèvent dans les airs en poussant des cris plaintifs. Ils semblent protester dans leur langage d'oiseaux, de ce que nous venions les déranger à une heure aussi indue.

En laissant Percé, nous entrons dans la baie de Gaspé. Tout le monde est sur le pont et admire la beauté des paysages qui se déroulent à droite et à gauche devant nous : St.-Pierre de la Malbaie avec ses vastes scieries, Douglastown coquettement juché sur le penchant d'une colline, à droite, de belles paroisses de l'autre côté de la baie, puis Gaspé lui-même agréablement situé au fond du bassin du même nom. Le spectacle était vraiment ravissant !

A neuf heures nous débarquons sur le quai et chacun s'empresse de visiter le village avant la messe.

Afin de laisser aux touristes plus de temps pour visiter sa paroisse, M. l'abbé Van der Moortel, curé de Gaspé, ne dit qu'une messe basse, pendant laquelle quelques dames chantèrent des cantiques, accompagnées sur l'harmonium par MM. Levasseur et Valade.

Après la messe, M. le curé fit un fort beau sermon sur l'influence de la presse considérée au point de vue de la diffusion des lumières et des bons principes.

M. l'abbé Van der Moortel est sans contredit un orateur distingué. Quoique d'origine belge, il parle la langue anglaise avec une grande facilité. Sa diction est pure, sa phrase coulante, son geste gracieux et élégant, sa voix forte et énergique, enfin il possède toutes les qualités du véritable orateur.

Au sortir de l'église, nous traversâmes le bassin pour aller rendre visite à M. Charles Le Bouthiller, dont la somptueuse demeure est située sur l'autre rive. M. Le

Bouthillerviten pacha et reçoit en prince. Là, il y eut avalanche de discours et de chansons patriotiques suivis d'un délicieux goûter après lequel M. Carrell entonna le "GOD SAVE THE QUEEN," signal du départ.

Vingt minutes plus tard l'*Admiral* était en route pour Percé par un temps des plus délicieux. La mer était parfaitement calme et le soleil dorait de ses rayons les deux côtés de la baie.

La plus franche gaieté régna à bord pendant toute cette délicieuse traversée. Le capitaine Levasseur et le docteur Valade, toujours si joviaux, se surpassèrent dans cette occasion. Les discours succédaient aux discours et les chansons aux chansons. Lorsque l'un parlait, l'autre gesticulait et *vice versa*. Mais comme les touristes étaient de nationalités différentes ; pour contenter tout le monde, chaque discours se faisait dans les deux langues. En voici un faible échantillon :

"Ladies and gentlemen, "

"Il serait difficile de jouir d'un plus beau spectacle que celui qui s'offre maintenant à nos regards ! On the right, we see the beautiful village of Douglastown, devant nous, l'immensité, on the left, the beautiful settlements de la Grande Grève, du Cap-aux-Os et de Fenouille !" etc., etc. Et ce discours mixte se continuait, émaillé des saillies les plus spirituelles, les plus propres à dérider ceux qui ne rient que dans les grandes occasions.

A quatre heures, nous arrivions à Percé, où nous fûmes reçus au bruit du canon. La plage était littéralement couverte de gens qui venaient à notre rencontre.

On nous présenta une adresse de bienvenue à laquelle répondirent M. Carrell, en anglais, et l'Hon. B. de la Bruère en français. Ce dernier fut suivi par l'Hon. M. Flynn qui, comme toujours, sut provoquer les applaudissements de ses auditeurs. Au dire des résidents, auxquels nous nous étions mêlé, l'Hon. ministre est l'homme le plus populaire du comté.

Les discours terminés, on nous offrit une délicieuse collation pendant laquelle les

santés pleuvaient dru comme grêle. De nombreuses voitures nous attendaient pour nous faire visiter le village, mais il était trop tard, il fallut, à notre grand regret, regagner l'*Admiral* pour retourner à Gaspé chercher les malles qui n'avaient pu être délivrées, attendu que c'était le dimanche.

A neuf heures p. m., nous acostions de nouveau au quai de Gaspé où notre seconde arrivée fut saluée par le canon, par des fusées, des feux de Bengale, etc. Plusieurs allèrent passer la soirée chez M. Le Bouthiller, tandis que les autres restèrent à causer au salon du vaisseau. A minuit, tout le monde était à bord et nous laissions Gaspé pour la dernière fois.

(A continuer.)

— 0 —
Actes Officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 25 novembre dernier (1885), de nommer M. François Martin, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Cécile de Masham, dans le comté d'Ottawa, en remplacement de Hercule Trempe, décédé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 21 novembre dernier (1885), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Bagot, Sainte-Rosalie. — M. Charles Simard, en remplacement de M. François-Xavier Beaugard, qui a quitté la municipalité.

Comté de Beauce, Channay. — MM. Louis Du-brule, J.-Bte. Aumond, Zotique Breault, Edouard Périnet et Albert Du-brule, municipalité nouvelle.

Comté de Terrebonne, Sainte-Marguerite de Wexford, (Lac Masson). — M. C. C. Lajeunesse, en remplacement du Révd. Joseph Daignault, prêtre, qui a quitté la municipalité.

Comté de Pontiac, Chichester. — M. Timothy

Kennedy, en remplacement de Alexander McDonnell, décédé, et M. Peter Marcotte, en remplacement de M. Edouard Lefebvre, qui a quitté la municipalité.

Syndics d'écoles.

Comté de Terrebonne, Terrebonne. — MM. Mathias Moody, Mathew Moody et Henry Moody.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 21 novembre courant (1885), de nommer le Révd. Edward R. Brainerd, de Sherbrooke, comme membre de la division protestante du bureau d'examineurs de Sherbrooke, en remplacement du Révd. Arch. Duff, décédé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 3 novembre courant, (1885), d'ériger les cantons de "Woburn" et "Louise," dans le comté de Beauce, en municipalité scolaire, sous le nom de "municipalité scolaire de "Channay."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil, en date du 21 novembre dernier (1885), de détacher de la municipalité de "Sainte-Marie-Madeleine," dans le comté de Saint-Hyacinthe, la partie du quatrième rang, tenant à la municipalité de "Saint-Charles," dans le même comté, sur une longueur de quarante arpents sur toute la profondeur, et l'annexer à cette dernière municipalité pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'érection d'une municipalité scolaire, en vertu de la 5e Sect., 41 Vict., chap. 6.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Notre-Dame de la Garde," les cantons de Ville-neuve et de Bowman, dans le comté d'Ottawa, moins la partie de territoire ci-après désignée du canton de Bowman, savoir : "les lots depuis 1 jusqu'à 8 inclusivement du 6e rang, et les lots B, C et A, et depuis 1 jusqu'à 8 inclusivement, du 7e rang," lesquels font partie de la municipalité scolaire de "Bowman et Denholm."

PÉDAGOGIE

LA GRAMMAIRE ET LA LANGUE
MATERNELLE

Conférence donnée à l'école normale Laval par
M. JOSEPH MAGNAN

Québec, 30 mai 1885.

Monsieur le Président,

Messieurs.

Je viens aujourd'hui vous entretenir sur un sujet d'une bien haute importance, c'est-à-dire de l'enseignement de la grammaire, tel que pratiqué dans la plupart de nos écoles et de l'opportunité d'y substituer l'enseignement de la langue maternelle proprement dit.

Une des difficultés qu'offre le sujet, c'est la minime somme de pédagogie dont je puis disposer et l'habileté avec laquelle cette importante partie de l'enseignement a été traitée par quelques-uns de nos écrivains pédagogiques ; je crois qu'il aurait été plus sage pour moi de ne pas entreprendre un pareil travail.

Mais, soucieux de venir en aide aux véritables amis de l'éducation qui ont entrepris de réformer l'enseignement de la langue dans les écoles primaires, je me présente devant vous avec confiance pour implorer votre bienveillance en faveur d'une cause qui, dans mon humble opinion, mérite toute l'attention des amis sérieux de l'éducation.

C'est avec l'espoir que vous m'accorderez toute l'indulgence possible que j'ose entrer sur un terrain aussi difficile.

Depuis quelques années il se livre un combat acharné contre un défaut que l'on rencontre généralement dans nos écoles ; ce défaut vous le connaissez tous, c'est la routine.

Nous devons certainement être fiers du résultat obtenu, car grâce aux généreux efforts de ceux qui ont été préposés à diriger l'instruction de la jeunesse, la routine a été sinon vaincue du moins de beaucoup diminuée.

Cependant, il est une matière dans l'enseignement primaire à laquelle ce déplorable défaut semble être fortement attaché : c'est à l'enseigne-

ment de la grammaire, c'est-à-dire à l'enseignement de la langue.

En effet, comment enseigne-t-on la grammaire dans la plupart de nos écoles ? Aussitôt qu'un enfant sait lire couramment, on le met en possession d'un gros livre, la grammaire ; il lui est strictement ordonné d'en apprendre le mot à mot, sous peine de punition, puis on le lui fait réciter machinalement, comme le ferait tout aussi bien un petit perroquet, et on ne lui donne aucune explication.

Cet enfant a-t-il compris quelque chose à ce travail ? point du tout, et pour la bonne raison qu'on ne s'est adressé qu'à sa mémoire et nullement à son intelligence.

Dès la première réponse il se trouve dans un grand embarras, un mur infranchissable s'élève devant lui ; il vient de voir... "*La grammaire est l'art...*" tout de suite, à ce mot, il s'arrête et ouvre de grands yeux... ; en effet, un art, que signifie ce mot pour le petit enfant ?

Il va s'en dire que l'on se rend ainsi jusqu'à la syntaxe, ayant le soin de ne rien omettre ; faisant apprendre, mot à mot et par cœur, remarques, exceptions, etc.

Que suit-il de ce système ? Il arrive que les enfants savent parfaitement leur grammaire (par cœur bien entendu) et ne sont pas capables d'en faire la moindre application.

Ainsi vous voyez des élèves, aux examens, réciter des pages et des pages de leur grammaire ; leur donnez-vous une phrase à écrire où ils devront faire l'application d'une règle qu'ils auront apprise par cœur ; ils ne la feront pas, et cela parce qu'il faut pour faire l'application d'une règle de grammaire, un travail de l'intelligence, et l'instituteur ne s'étant appliqué qu'au développement de la mémoire et nullement de la culture de l'intelligence, qui est cependant absolument nécessaire à l'enfant pour arriver à comprendre et à se rendre compte de ce qu'il voit, entend et apprend ; rien de surprenant s'il a obtenu un pareil résultat.

Ce brave routinier ignore probablement cette sage loi pédagogique, qui dit : "Efforçons-nous de faire trouver à l'enfant beaucoup et apprendre peu."

Par exemple, on fait d'abord apprendre par

cœur la définition, soit du nom ou de l'adjectif, puis les divisions, le genre, le nombre ; ainsi les élèves reçoivent un travail tout fait, ils n'ont eu besoin d'aucun effort pour arriver à comprendre ce qu'ils viennent d'apprendre ; aussi savent-ils bien imparfaitement, et bien souvent point du tout ce que c'est qu'un nom, un adjectif, etc.

Il doit ignorer également cet autre principe : " Il faut toujours aller du connu à l'inconnu, du sensible à ce qui ne l'est pas". Ainsi au lieu de se servir d'objets connus pour faire comprendre clairement au petit enfant ce qu'on lui dit, on se contente de lui faire apprendre une sèche définition.

Il faudrait commencer par lui faire distinguer les personnes des animaux et des choses, en se servant pour cela de mots désignant des objets bien connus de l'enfant, comme le *crucifix*, le *père*, la *mère*, les *camarades*, le *maître*, le *chien*, le *chat*, le *livre*, etc., en lui disant que pour désigner une personne, un animal ou une chose, on se sert d'un mot, qu'on appelle le nom. Alors, demandez à un enfant ce que c'est qu'un nom ; il vous dira sans avoir recours à sa grammaire que le nom est un mot qui sert à désigner les personnes, les animaux et les choses. En effet, nous venons de lui dire que pour désigner soit une personne, un animal ou une chose, on se sert d'un mot qu'on appelle le nom. Les objets ont frappé les sens de l'enfant, son intelligence a été mise en éveil et la définition qu'il a trouvée de lui-même ne s'effacera jamais de sa mémoire.

Eh bien ! ce procédé ne vaut-il pas infiniment mieux que celui qui consiste à faire apprendre une sèche définition sans aucune démonstration ?

Surcharger la mémoire de l'enfance d'une infinité de mots qu'elle ne comprend pas, est-ce là le but qu'un instituteur doit se proposer ? Je ne le crois pas. Ce but serait indigne des jeunes cœurs que l'on a à former, des intelligences que l'on a à développer.

Cependant on ne s'est appliqué qu'à faire apprendre par cœur aux enfants. On ne s'est nullement inquiété de leur intelligence et on espérait, par là, arriver à leur enseigner la langue par la grammaire.

Erreur ! messieurs, erreur que ce procédé : " Il faut enseigner la grammaire par la langue,

et non la langue par la grammaire," a dit le pédagogue Herder, et il a raison.

Voilà un axiôme que les conservateurs de la routine ignorent, ou s'ils le savent, qu'ils ne veulent pas mettre en pratique.

On se trompe donc du tout au tout en procédant ainsi.

On fait l'inverse de ce que l'on devrait faire.

On veut enseigner la langue aux enfants en gonflant leur mémoire de définitions, de règles, d'exceptions, etc.

On ne s'occupe que des mots et nullement de la pensée.

La forme est tout, la matière rien.

Le Père Girard dit avec raison : " Quand bien même un instituteur ne se croirait pas tenu de faire servir l'enseignement de la langue à la culture de l'esprit et du cœur, et bornerait ses obligations à l'enseignement de la grammaire, il trouverait dans la définition même de l'art qu'il propose, le précepte de s'occuper avant tout du développement de la pensée de son élève. Cet art ne se proclame-t-il pas, celui qui apprend à parler et à écrire correctement la langue ? A moins que ce soit à tort que Boileau nous ait dit

" Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément."

" Un grand nombre de nos grammairiens ne tiennent aucun compte de cette importante vérité, et, séduits par les grammaires, les instituteurs supposent dans l'enfance les développements qu'ils ont acquis eux-mêmes par un long travail qui leur a coûté très-cher. Ils se donnent toutefois beaucoup de peine pour expliquer la métaphysique grammaticale ; ignorant que l'on aurait tort d'exiger que des enfants, tout habitués qu'ils sont aux réalités de la vie, pussent saisir de semblables abstractions et de pareilles subtilités. C'est donc un temps précieux qu'on leur fait perdre et qui pourrait être employé bien plus utilement à leur profit, même pour la langue qu'on pense leur apprendre."

Ainsi donc, au lieu de surcharger la mémoire des enfants d'une infinité de mots qu'ils ne comprennent pas ; ne devrait-on pas commencer par augmenter leur vocabulaire en leur faisant faire des exercices d'invention. Cherchant toujours à leur apprendre et à leur expli-

quer de nouveaux mots, de nouvelles expressions, convenables à leur âge, propres à développer leur intelligence et à former leur jeune cœur.

Voilà ce que tout instituteur devrait se proposer.

Il ne faut donc pas rendre l'élève esclave du livre de texte.

Augmenter son vocabulaire, développer son intelligence en agrandissant le cercle de ses idées, former son cœur en joignant toujours le moral à l'action ; voilà ce dont nous nous occuperons.

Ce sera la langue maternelle qui viendra à notre secours.

Le mot maternelle paraîtra peut-être étrange à quelques-uns ; nous allons tâcher d'expliquer sa mise en scène :

La première leçon qu'un petit enfant reçoit sur les genoux de sa mère, c'est une leçon de langue.

Un peu plus tard, cet enfant quitte sa mère, il s'en va à l'école.

Là, une autre personne est chargée de continuer cet enseignement maternel.

Cette personne, c'est l'instituteur ou l'institutrice, qui devra continuer l'œuvre de la mère d'après les mêmes principes, sinon elle est indigne de lui succéder.

Je dis : l'instituteur ou l'institutrice, devra donner un enseignement d'après les principes de la mère ; je m'explique :

Voyez la mère, tenant son enfant sur ses genoux ; elle lui montre du doigt un objet quelconque, accroché au mur. L'enfant regarde. La mère prononce le nom de l'objet avec force, invitant ainsi son enfant à l'imiter. Elle répète une fois, deux fois, etc ; puis, O prodige ! ce cher petit être montrant de son petit doigt l'objet en question, faisant un effort suprême, il laisse échapper le mot tant désiré par sa bonne mère.

Quel bonheur pour elle, son enfant sait parler ! de plus il sait regarder puisqu'il reconnaît cet objet dont on vient de lui apprendre le nom ; ce n'est pas tout, il a appris à se servir de l'ouïe, n'entend-il pas sa mère lorsqu'elle nomme le nom de l'objet ?

Croyez-vous que cette première leçon de langue n'a pas eu d'autres résultats ? L'habile institutrice a su captiver l'attention de son élève ;

plus que cela, cet enfant a observé, j'oserais dire qu'il a même réfléchi ! et sa mémoire a été mise en éveil dès ce premier exercice intellectuel.

Messieurs, c'est une leçon de bien haute pédagogie que vient de nous donner, sans en avoir conscience, cette bonne mère. La véritable méthode intuitive y est consignée.

Instituteur, voilà le modèle que je vous propose.

Imitez-le et vous vous montrerez dignes et soucieux du titre si modeste mais si beau d'amis de l'enfance.

Nos grammaires sont incomplètes, elles ne sont pas appropriées au degré d'avancement et à l'âge de ceux qui doivent s'en servir dans nos écoles élémentaires. Voici ce qu'en dit le Père Girard, dans son cours de langue maternelle, ouvrage couronné par l'Académie française :

“ La grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement la langue ; c'est ainsi qu'on la définit. Pour remplir cette tâche, elle devrait être avant tout l'art de penser, puisque la parole est l'expression de la pensée, et que si celle-ci est incorrecte, l'expression le sera de même. Il suit de là que la grammaire devrait être aussi la logique de l'enfance ; et pourtant elle ne l'est pas du tout. Il est vrai qu'elle ne s'occupe guère non plus de l'art de parler, puisqu'elle ne fait pas parler les élèves. C'est sur la langue écrite que portent surtout les grammaires qui sont généralement en usage ; elles sentent la difficulté qu'il y a d'écrire correctement une langue qui a tant de signes pour exprimer les mêmes sons, et tant de finales muettes que la liaison seule rend quelquefois sonores. Ajoutez à cela la multitude d'homonymes, l'irrégularité capricieuse, la dérivation des mots, et vous comprendrez pourquoi les grammaires négligent la pensée et la parole, pour fixer sur l'écriture des mots presque toute l'attention de leurs élèves. Cette connaissance exige des règles assez nombreuses, et surtout beaucoup d'exercices.”

“ Je voudrais d'abord que tous sentissent bien vivement à quel point ils s'avalissent eux-mêmes lorsque, dans l'enseignement de la langue, ils n'ont en vue que les mots et les tournures, sans se mettre en peine du noble esprit qui pourtant à lui seul pense, sent, aime, veut et agit, et qui

seul encore forme la parole sur les lèvres, ou qui la place au bout de la plume pour la retracer aux yeux. Il y a là tout au moins une déplorable inadvertance qui ne saurait faire honneur à ceux qui se disent les guides de la jeunesse. En apprenant à parler à son enfant, la mère la plus ordinaire ne se sert de la langue que comme d'un simple moyen d'arriver à l'esprit pour le former, et voilà que l'instituteur qui lui succède, et qui ne manque pas de se placer beaucoup au-dessus d'elle dans sa pensée, descend dans la réalité incomparablement au-dessous. Ne semble-t-il pas qu'il ignore les nobles intelligences qu'il a si près de lui, pour ne voir que l'enveloppe qui les cache à sa vue ? On dirait qu'il n'a devant lui que des machines à paroles, des machines à écritures et des machines à réciter qu'il est chargé de monter, comme Vancauson montait ses automates. En vérité, un instituteur des générations naissantes ne s'aurait s'avilir d'avantage ni dégrader ses fonctions plus complètement.

Les élèves se trouvent mal à leur aise à de semblables leçons de langue où ils sont si maltraités. Ne vous attendez pas qu'ils vous en donnent la raison ; le maître lui-même la connaît-il ? Plein d'une aveugle confiance pour le triste métier qu'il fait, il est surpris du peu de succès qu'il obtient, de la résistance qu'il rencontre et des dégoûts qu'inspirent ses leçons. Passant des exercices mécaniques de la langue à quelque autre objet qu'excite la pensée, l'imagination, les sentiments et même la conscience de ses disciples, il peut voir qu'ils deviennent tout oreilles, et que le contentement se peint sur leur visage. Voilà l'explication de ce qu'il voit avec scandale dans ses exercices de grammaire. Ces exercices abstraits, si secs, si arides, ne disent rien à l'humanité, qui pourtant vit déjà tout entière dans les élèves et qui de sa nature tend à se développer de plus en plus.

C'est la source de la stérilité de ces exercices et des dégoûts qu'ils engendrent, qu'ils prolongent et qu'ils perpétuent par leur longueur et leur fréquent retour. On réussit à faire apprendre par cœur aux enfants. Leur mémoire est ordinairement assez complaisante pour cela. A défaut de l'intelligence et du cœur, elle s'exerce, elle se fortifie, et l'enfant qui sent cet accroissement de

force, jouit au moins de ce pauvre genre de succès. Si seulement le maître ne venait pas à s'imaginer que l'enfant fait de grands progrès dans sa langue maternelle, parce qu'il en récite bien les règles, et qu'il sait répondre exactement à ces interminables questionnaires que l'on a rattachés aux grammaires modernes. L'oiseau apprend à la longue à redire nos paroles. Les comprend-il pour cela, et sait-il en tirer parti ?

JOSEPH MAGNAN,

(A suivre)

PÉDAGOGIE

L'EXPOSITION COLONIALE DE LONDRES

M. l'inspecteur Lippens vient de faire l'appel suivant à tous les instituteurs, les institutrices de son district, et à tous ceux que la chose peut concerner.

“ A l'occasion de l'exposition coloniale qui doit avoir lieu à Londres le printemps prochain, l'honorable Sir Charles Tupper a invité les départements de l'instruction publique des différentes provinces de la Confédération canadienne à faire les préparatifs nécessaires pour y prendre une part aussi complète que possible.

Sur la communication officielle qui leur fut faite des intentions du gouvernement relativement à cette exposition, le comité catholique du conseil de l'instruction publique, à sa séance du 23 septembre dernier, décidait de prendre les mesures nécessaires pour que nos maisons d'éducation supérieure et élémentaire puissent figurer avec avantage à ce grand concours intercolonial.

Voici un extrait des résolutions adoptées par le comité :

“ Que ce comité recommande très vivement à toutes les écoles et à toutes les maisons d'éducation de répondre à l'appel qui va leur être fait par le surintendant de l'instruction publique, de participer à cette nouvelle exposition scolaire.

“ Que le succès que nous avons obtenu aux expositions de Paris doit nous encourager à faire tous nos efforts pour maintenir la position que nous avons prise alors et à la surpasser même s'il est possible.”

Le gouvernement provincial, par arrêté du 16

octobre courant, a nommé une commission spéciale composée de l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, de M. l'abbé L. N. Bégin, principal de l'école normale Laval, du Rév. J. Elson Rexford, secrétaire du département de l'instruction publique et de M. Paul de Cazes pour surveiller les préparatifs de l'exposition scolaire de la province de Québec à Londres.

Dans une circulaire adressée aux universités, séminaires, collèges, couvents et autres maisons d'éducation supérieure, et aux écoles élémentaires, monsieur le surintendant fait appel à la bonne volonté de toutes les institutions scolaires de la province, pour maintenir le rang honorable qu'elles ont conquis aux deux dernières grandes expositions de Paris."

M. Lippens cite ensuite les quatre circulaires que nous avons publiés dans notre dernier numéro, puis il ajoute :

" Il est de mon devoir d'user de tous mes efforts pour que les intentions du gouvernement et de l'autorité scolaire supérieure soient suivies avec toute la ponctualité désirable.

J'ose espérer que toutes les écoles de mon district d'inspection prendront part à cette exposition, et commenceront dès aujourd'hui à se préparer en conséquence.

Il n'est pas nécessaire, je crois, de faire un appel particulier aux collèges, aux académies et aux écoles modèles dirigées par des corporations ou des communautés religieuses. Les personnes qui sont à la tête de ces établissements comprennent toute l'importance que le résultat de cette exposition doit avoir pour notre province. J'ai la conviction que non seulement tous ces établissements y prendront part, mais encore qu'ils y figureront avec honneur.

Mais il pourrait y avoir de l'hésitation de la part des instituteurs et institutrices laïques des écoles modèles et des écoles élémentaires.

Cependant je les engage fortement à se mettre résolument à l'œuvre. Je n'hésite pas à leur dire : Le succès vous attend ; mais quoi qu'il arrive, vous n'encourez aucun reproche et vos efforts seront considérés d'un bon œil par tous ceux qui tiennent à l'honneur du pays. Vous ne pouvez rien perdre, vous avez tout à gagner. Voici

d'ailleurs quelques conseils pratiques, qui, je l'espère, vous rendront la tâche plus facile :

Il n'est guère possible à la plupart d'entre vous de fournir une vue photographique de la maison, accompagnée d'un précis historique. La même remarque peut s'appliquer à l'ameublement scolaire. Je parle, bien entendu, des petites écoles. Ce que je voudrais avoir, ce sont plus particulièrement les cahiers d'écriture et de dessin, et les cahiers de devoirs journalier que les travaux d'aiguille, si cela est possible.

Il est bon d'avoir les cahiers d'écriture des commençants comme ceux des élèves avancés.

On se tromperait beaucoup, si on faisait remplir les premiers cahiers par les élèves sachant déjà bien écrire. Ce n'est pas la beauté seule qu'on cherche dans ces cahiers, mais le travail et les progrès de l'élève, en même temps que le concours du maître.

C'est pourquoi on aime à y voir de place en place des corrections faites par ce dernier ; cela montre qu'il a surveillé les élèves et qu'il les a aidés en même temps. Il est essentiel qu'on constate un certain progrès de page en page.

Un cahier dont la première page serait très bien exécutée, les pages suivantes moins bien, et qui suivrait ainsi une progression décroissante à mesure que la patience de l'élève s'épuise et que l'attention du maître se relâche, pour ne présenter à la fin que des pattes de mouche, ne recevrait pas l'honneur d'être envoyé à Londres, même si l'élève avait ce que l'on appelle une bonne main.

Une remarque semblable s'applique aux cahiers de devoirs journaliers, c'est-à-dire ceux dans lesquels l'élève inscrit de temps en temps les devoirs écrits. Ces cahiers peuvent contenir des exercices de calcul, problèmes, d'arithmétique, petits comptes, factures, billets, quittances, exercices de grammaire, de composition littéraire, lettres familières, petits dessins géométriques, cartes géographiques copiées par les élèves, questions et réponses de catéchisme, d'histoire Sainte, d'histoire du Canada, de géographie ; en un mot ce que l'élève fait à l'école. Si ces cahiers étaient parfaits d'un bout à l'autre, si on ne trouvait pas de correction, on aurait raison de supposer que ce sont de simples copies faites uniquement en vue de l'exposition et on pour-

rait croire à une fausse représentation des choses. Dans ces cahiers on cherchera si l'élève a fait un travail de l'intelligence auquel le maître a donné son concours. Les fautes doivent être corrigées avec soin.

De cette manière on donnera une idée à la fois exacte et avantageuse de notre système scolaire.

Les travaux destinés à l'exposition doivent être envoyés à M. le Surintendant à Québec, au plus tard le 1^{er} mai 1886; on pourra, si on le préfère, les adresser à moi-même, et je me chargerai de les faire parvenir à destination. Je parle pour mon district d'inspection seulement.

Je prie les maîtres et maîtresses de me faire connaître les difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans l'accomplissement de cette œuvre; je ne demande qu'à leur procurer toute l'assistance possible.

J'ai lieu de croire que MM. les commissaires d'écoles et les parents fourniront les cahiers nécessaires.

J'espère pouvoir donner des prix aux élèves dont les cahiers ou autres travaux auront réuni les conditions nécessaires pour mériter l'honneur d'être envoyés à Londres.

Ne perdons pas un instant, car le temps est court. Mettons-y toute l'ardeur, toute la bonne volonté possible; l'honneur national l'exige, et il faut le concours de tous. Comme l'a si bien dit M. le Surintendant, "en réunissant tous nos efforts, nous réussirons à conserver, sinon à dépasser, le rang honorable que nous avons déjà su gagner ailleurs."

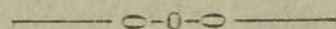
J'ai l'honneur d'être,

M. le rédacteur,

Votre obéissant serviteur,

B. LIPPENS,
Inspecteur d'écoles.

Varennes, 30 octobre 1885.



ARITHMÉTIQUE RAISONNÉE

APPLICATION des formules précédentes à la solution de quelques problèmes.

(Suite.)

6^{me} EXEMPLE

Dans combien d'années une annuité de \$20 payée au commencement de chaque année, formera-t-elle un capital de \$800, l'intérêt étant de 6%?

$$a = \$20 \quad r = 0,065$$

$$A = \$800$$

$$\log(P-1) = \log A + \log r - \log a - \log(1+r) \quad (22)$$

$$n = \frac{\log P}{\log(1+r)} \quad (23)$$

$$\log A = 2.9030900$$

$$+\log r = 2.8129134$$

$$+\text{colog } a = 8.6982700$$

$$+\text{colog}(1+r) = 9.9726504$$

$$\therefore P = 3.44075 \quad \log(P-1) = 0.3875238$$

$$n = \frac{\log P}{\log(1+r)} = \frac{0.5366530}{0.0273496} = 19 \text{ ans plus une fraction d'année.}$$

Maintenant, si l'on veut avoir \$800 de capital au bout de 19 ans, il faudra que l'un des versements soit plus que \$20 ou encore qu'une partie ou tous les versements soient plus de \$20.

Supposons que l'on veuille faire varier le dernier versement seulement.

$$a = \$20 \quad n = 19$$

$$A = \$800 \quad r = 0.065$$

$$\log P = n \log(1+r) \quad (16)$$

$$d' = \frac{A}{1+r} - \frac{a(P-1)}{r}$$

$$\log(1+r) = 0.0273496$$

$$\times n = 19$$

$$\log P = 0.5196424$$

$$\therefore P = 3.308586$$

$$\log A = 2.9030900$$

$$+\text{colog}(1+r) = 9.9726504$$

$$\log 751.174 = 2.8757404$$

$$\begin{aligned} \log a &= 1.3010300 \\ + \log (P-1) &= 0.3633460 \\ + \text{colog } r &= 11.1870866 \end{aligned}$$

$$\log 710.334 = 2.8514626$$

$$\therefore d = 751.174 - 710.334 = \$40.84$$

$$a + d' = 60.867 \text{ Rép.}$$

Le dernier versement devra donc être de \$60.84 et tous les autres de \$20, ce qui assurera un capital de \$800 après 19 ans.

Si l'on veut ne faire varier que le premier versement ; l'on a comme auparavant.

$$\begin{aligned} a &= \$20 & n &= 19 \\ A &= \$800 & r &= 0.065 \end{aligned}$$

$$\log P = n \log (1+r) \quad (16)$$

$$d' = \frac{A}{P} - \frac{a(P-1)(1+r)}{Pr} \quad (31)$$

De nouveau l'on trouve $P = 3.308586$

$$\begin{aligned} \log A &= 2.9030900 \\ + \text{colog } P &= 9.4803576 \end{aligned}$$

$$\hline 2.3834476$$

$$= \log 241,795$$

$$\begin{aligned} \log a &= 1.3010300 \\ + \log (P-1) &= 0.3633460 \\ + \log (1+r) &= 0.0273496 \\ + \text{colog } P &= 9.4803576 \\ + \text{colog } r &= 11.1870866 \end{aligned}$$

$$\log 228.65 = 2.3591698$$

$$\therefore d' = 241.795 - 228.65 = 13.145$$

$$\therefore a + d' = 33.15 \text{ Rép.}$$

Conséquemment le 1er versement devra être de \$33.15 et tous les autres versements de \$20 ; le capital aussi formé vaudra \$800 au bout de 19 ans.

Si on voulait faire varier également tous les versements, il va sans dire que l'on aurait recours à l'emploi des formules (18) et (20)

7^{me} EXEMPLE

Si l'intérêt est ajouté au capital une fois l'année à une époque fixe (comme la chose se pratique dans nos caisses d'épargnes), et qu'une

somme égale ait été placée tous les six mois, tous les mois ou toutes les semaines pour savoir à une date donnée quel est le montant dû, il faudrait opérer par des procédés spéciaux pour chaque cas.

Nous donnerons deux exemples qui suffiront à montrer comment les formules précédentes peuvent aider au calcul de ces cas particuliers.

Le 1er février et le 1er août de chaque année, depuis 1870, une personne a placé \$50 dans une caisse d'épargne.

Les intérêts sont ajoutés au capital le 1er juin de chaque année, et sont calculés au taux de 4%.

On demande quel sera le capital accumulé le 1er juin 1885.

Posons $a = \$50$ plus l'intérêt du 1er février au 1er juin.

$$\therefore a = 50.666$$

et $a' = \$50$ plus l'intérêt du 1er août au 1er juin

$$\therefore a' = 51.666.$$

Maintenant l'on peut considérer la question comme étant deux annuités a et a' respectivement, et payées toutes deux au commencement de l'année, la première pour une période de 15 ans et la seconde pendant 14 ans.

Pour la 1ère annuité

$$\begin{aligned} a &= 50.666 & r &= 0.04 \\ n &= 15 \end{aligned}$$

Calculant A comme dans l'exemple 1er par les formules (16) et (18) l'on trouve $A = \$1055.11$.

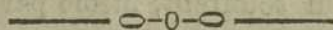
Pour la 2^{me} annuité

$$\begin{aligned} a' &= 51.666 & r &= 0.04 \\ n &= 14 \end{aligned}$$

Calculant A' de la manière précédente l'on trouve $A' = \$982.88$.

Le capital accumulé au 1er juin 1885 sera donc de \$2037.99. Rép.

I. J. DUFRESNE,
D. T. S.



LA CIGALE ET LA FOURMI

Vous savez tous cette jolie fable de notre bon la Fontaine, n'est-il pas vrai, mes enfants ?

Vous avez tous blâmé l'imprévoyance de la cigale qui n'a rien fait que chanter pendant tout l'été et qui ne trouva rien à manger quand la bise fut venue ; mais vous avez aussi condamné la dureté de la fourmi qui lui refusa

Quelque grain pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.

La cigale, qui n'avait été paresseuse, elle avait manqué de soins, les précautions ; la fourmi était dure et égoïste : Il ne faut imiter ni l'une ni l'autre. Peut-être notre bon ami la Fontaine ne l'a-t-il pas assez fait sentir.

Mais voici une autre fable qui nous montre le bon cœur et la compassion, bien préférables à l'avarice et à la dureté. Ecoutez bien ceci :

LA CIGALE, LA FOURMI ET LA COLOMBE

“ Eh ! dansez maintenant ! ”

A dit la fourmi cruelle.

La colombe survenant :

Pour la cigale, dit-elle,

J'ai des grains à son choix.

Si la pauvre créature

Ne reçut de la nature

Pour tout trésor que sa voix,

De faim faut-il qu'elle meure ?

Vous travaillez à toute heure.

Elle a chanté les moissons.

Ainsi, tous, nous remplissons

La loi que Dieu nous impose,

L'oiseau, sans dire autre chose,

A tire-d'aile aussitôt

Part, et rapporte bientôt

Force grains, dont la cigale

A son aise se régale.

O fourmi ! ta dureté

A l'égoïste, peut plaire

Colombe ! moi je préfère

Ta tendre simplicité.

P. LACHAMBEAUDIE

Questions.—Pourquoi doit-on préférer la colombe à la fourmi ? La bonté, l'indulgence, envers ceux qui souffrent, même par leur faute, sont des vertus qu'il ne faut jamais oublier.

Devoirs écrits.—Mettre en prose et raconter les deux fables, en disant ce qu'on en pense.

LA GRAMMAIRE LEVESQUE

APPROUVÉE ET RECOMMANDÉE PAR LE

Conseil de l'Instruction publique

LE 19 OCTOBRE 1881.

Prix à la douzaine.....\$0.84.

En vente chez tous les libraires, à Québec et à Montréal.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

REVUE PAR J. B. CLOUTIER

DEVOIRS GRAMMATICAUX

PAR LE MÊME

RECUEIL DE LEÇONS DE CHOSES

L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, MODÈLES
ET ACADÉMIQUES, DES COLLÈGES,
COUVENTS, ETC., ETC.

PAR J. B. CLOUTIER,

Professeur à l'école normale Laval et Rédacteur de
“ L'Enseignement primaire ”.

Ce livre est indispensable à tous les instituteurs et institutrices qui ont à cœur de se conformer au désir du Conseil de l'Instruction publique au sujet des leçons de choses.

En vente chez tous les libraires de Québec et chez MM. Cadieux et Derome, J. B. Rolland Beauchemin et Valois, à Montréal.